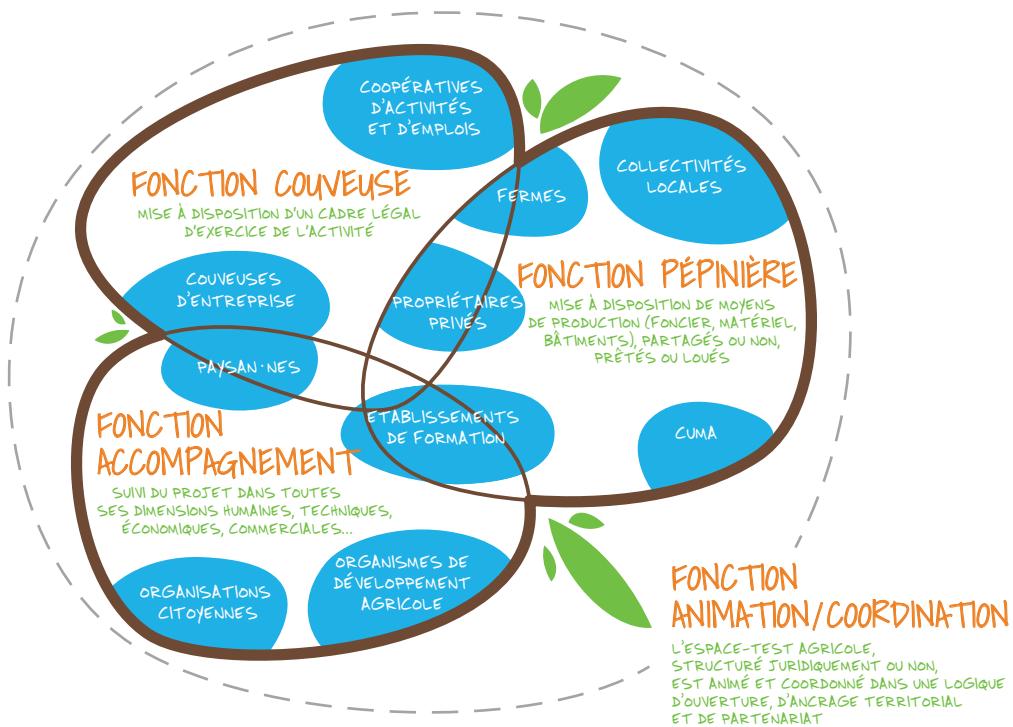


LE RÉSEAU NATIONAL DES ESPACES-TEST AGRICOLES EN UN COUP D'ŒIL



ÉDITION 2025

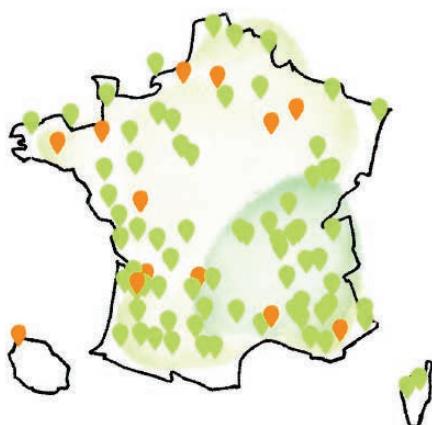
L'Espace-Test Agricole est un dispositif de coopération multi-acteurs réunissant les conditions nécessaires au test d'activité à l'échelle d'un territoire.



Chaque dispositif est unique. Il est le reflet des acteurs impliqués qui l'adaptent aux besoins des porteurs et porteuses de projet et des lieux d'accueil.

72 espaces-test agricoles en fonctionnement

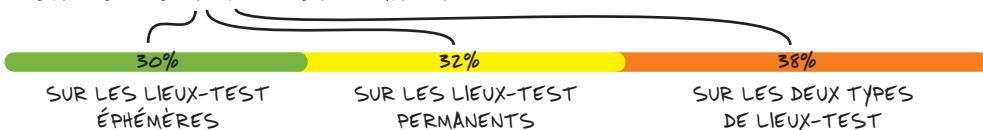
+ 13 en projet



LES LIEUX ACCUEILLANT DU TEST

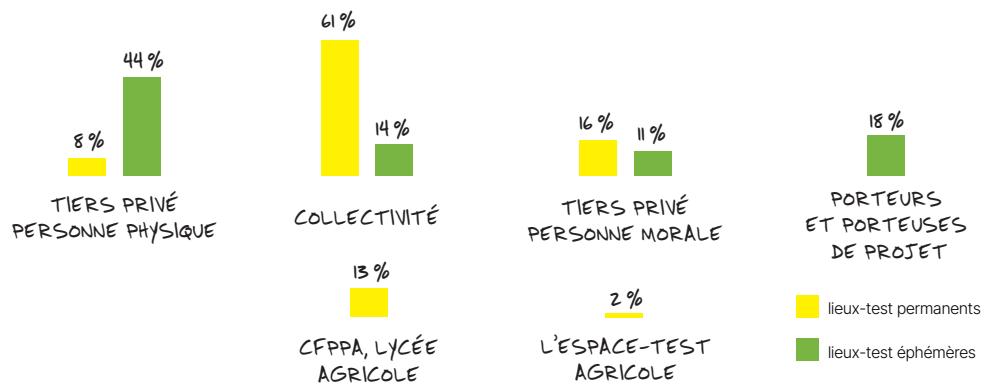
L'espace géographique accueillant le test de la production agricole est appelé lieu-test. Il peut être dédié de façon permanente au test d'activités et s'appelle alors un lieu-test permanent. Quand les personnes se testent sur leur futur lieu d'installation ou dans une ferme existante dans la perspective d'une reprise, association ou restructuration, on parle de lieux-test éphémères.

ESPACES-TEST AGRICOLES ACCOMPAGNANT



Les propriétaires fonciers diffèrent selon ces deux types : collectivités et établissements de formation sont des propriétaires relativement spécifiques des lieux-test permanents, alors que les lieux-test éphémères sont davantage la propriété d'un tiers privé-personne physique.

PROPRIÉTAIRE FONCIER DES LIEUX-TEST



un tiers de ces lieux-test proposent un logement

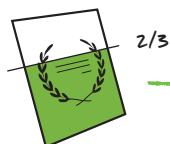
LES PERSONNES EN TEST AUJOURD'HUI

Depuis les débuts du test d'activité agricole **ce sont plus de 1900 personnes qui ont été accompagnées**. Ces dernières années, le Réseau enregistre 200 nouvelles entrées en test par an. Et à chaque instant, ce sont près de 350 personnes accompagnées au sein d'un espace-test agricole du Réseau.

AUJOURD'HUI...

53%
sont des femmes

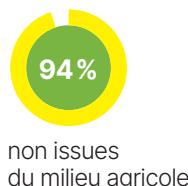
 **36,5 ans**
en moyenne à l'entrée en test



près des deux tiers
ont au moins un Bac+3

 + 

Les femmes sont davantage
diplômées que les hommes
en test



Expérience dans le cadre familial
Autre expérience Expérience pro - agriculteur
BPREA ou équivalent
Expérience ouvrière agricole
Expérience type Wwoofing
Formation autre que BPREA
Aucune expérience

La plupart des entrepreneurs et
entrepreneuses à l'essai ont acquis de
l'expérience agricole, principalement au
travers de formations (BPREA ou autres)
et/ou de travail agricole salarié ou bénévole.

Deux personnes sur cinq sont passées
par le **point accueil installation (PAI, 39 %)**.
La grande majorité des personnes en test
sont en **contrat d'appui au projet
d'entreprise (CAPE, 90 %)**, bien que
d'autres façons de se tester co-existent :
CESA, indépendant·es, cotisant
de solidarité, test informel...

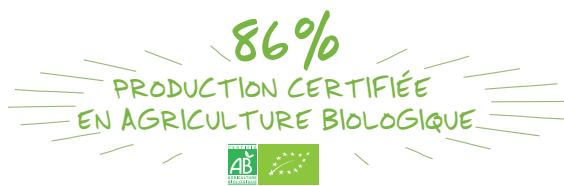
Les entrepreneurs et entrepreneuses à l'essai s'appuient sur différentes sources pour financer leur
période de test : en premier lieu sur les **indemnités chômage (55 %)** puis sur les **revenus de leurs propres productions (31 %)**, et ce, y compris pour la première année de test.

QUE TESTE-T-ON ?

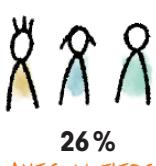
Une grande majorité de personnes se testent en **production végétale (91 %)** et **11 % en élevage**. Si 70 % des entrepreneurs et entrepreneuses à l'essai se testaient en maraîchage avant les années 2020, aujourd'hui, cette production représente 51 % des tests.

Maraîchage

Ovins, caprins Bovin **Grandes cultures** Bélier, Volailles (chairs) Horticulture, pépiniériste
Apiculture Petits fruits **Champignons** Volailles (pondeuses) Viticulture
Cueillette Aquaculture **Plantes Aromatiques et médicinales** Arboriculture



Le test porte aussi sur des aspects humains avec près de la moitié des entrepreneurs et entrepreneuses à l'essai se testant **en collectif (46 %)**.



LES SORTIES DE TEST



En moyenne, les personnes sont accompagnées en test pendant 24 mois.
Près des deux tiers s'installent à l'issue du test.

62 %

11 %

réorientation vers
un milieu non agricole

16 %

approfondissement
du projet

11 %

orientation vers
le salariat agricole

TÉMOIGNAGES DE PERSONNES PASSÉES PAR DU TEST D'ACTIVITÉS AGRICOLES

« [Je suis passée par du test] pour valider la vivabilité, viabilité et faisabilité avant d'investir beaucoup et m'engager sur plusieurs années, pouvoir tester différentes choses sans risque et avoir des chiffres concrets à présenter au banquier pour avoir un prêt plus tard. »

« Je me suis installée grâce au test car je m'en suis sentie capable et que c'a été progressif. »

« Je ne me sentais pas assez armée ni assez d'expérience et de légitimité pour m'installer sans passer par un espace-test. »

« Le test m'a permis de prendre conscience de l'investissement personnel requis par le métier et de réaliser que cela ne me correspondait pas. »

Le RENETA est reconnu organisme national à vocation agricole et rurale par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Souveraineté alimentaire (ONVAR).



NOUS TROUVER

<https://reneta.fr>
04 67 06 23 66
06 78 53 45 58

